

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : BIAM/LGBP (Institut de biosciences et biotechnologies d'Aix-Marseille).....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Colette Jungas.....

Adresse : N° 163..... Rue Avenue de Luminy..... - BP3 (Bâtiment Provisoire 3)-.....

Commune Marseille.....

Code postal 13009.....

Nature des activités : Etude de la photo-écologie de la plante marine Posidonia Oceanica.....
 Relations entre Posidonie et son épibionte en fonction des contraintes du milieu.....

Qualification : Docteur en Biochimie, chercheuse au BIAM.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
B1 Posidonia oceanica	20-30 faisceaux pour 5 plongées/an	1er projet: Ecophotobiologie de la Posidonie Il s'agit d'étudier l'adaptation de la Posidonie à un environnement lumineux différent des plantes terrestres (voir texte joint avec la demande).
B2		
B3		2ème projet: Transplantations Deux lots de 20 boutures chacun seront prélevés à 5m de profondeur : un lot sera replanté à 5m et l'autre à 20m de profondeur. Deux autres lots de 20 boutures chacun seront prélevés à 20m de profondeur : un lot sera replanté à 20m et l'autre à 5 m de profondeur
B4	80 faisceaux	Soit un total de 80 boutures: 40 prélevés à 5m et 40 prélevés à 20 m
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Action entreprise dans le cadre de la thèse de Quentin Charras. (cf lettre de demande d'autorisation de prélèvement joint avec le cerfa).

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Printemps ou automne 2020 / 2021
 ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
 Marseille, îles du Frioul (manque la géolocalisation) G3, 2685 234, 5, 2025 261

Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place 7705 v. c. l. Marseille
 avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : cf. protocole joint
 , edité par Heike Tolenaar.

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre

EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques : Prélèvements en plongée sous-marine avec des plongeurs professionnels du service de plongée de l'OSU Pythéas qui comprend également l'IMBE et le MJO avec qui nous collaborons.

La mise en place des expériences de transplantations de Posidonies et la formation aux méthodes de transplantation sera assurée par Dr Heike Tolenaar, spécialiste des transplantations et chercheur indépendant travaillant en auto-entreprise N° Siret 82394924300013 et membre du conseil d'Administration et du conseil de l'AMPN (Association Monegasque pour la Protection de la Nature).

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale Préciser : Docteur en écologie marine Heike Tolenaar

Formation continue en biologie végétale Préciser :

Autre formation Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Marseille, îles du Frioul

Départements :

Cantons :

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Un rapport sera transmis à la DDTM et lors d'éventuelles publications, les différentes instances seront mentionnées et remerciées.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ... Cadarache
 le ... 10/09/2020
 Votre signature

C. V. J.

David PIGNOL
 Directeur de l'Institut de Biosciences et Biotechnologies
 Aix - Marseille

